



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

impôt sur le revenu

Question écrite n° 98848

Texte de la question

M. Pierre-Yves Le Borgn' attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les problèmes, dus à l'arrivée tardive de leur avis français d'imposition, rencontrés par les personnes imposées sur le revenu en France mais résidant en Allemagne où ils effectuent une déclaration de revenus commune avec leur conjoint. Le retard pris dans l'envoi de l'avis français d'imposition bloque la remise de la déclaration de revenus en Allemagne qui doit intégrer l'impôt payé en France, alors que des délais stricts sont, tout comme en France, à respecter. Un envoi rapide de l'avis d'imposition serait pour cette raison souhaitable. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Le Borgn'](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98848

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 février 2017

Question publiée au JO le : [13 septembre 2016](#), page 8059

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)